

404502-2026 - Competition

France – Architectural services for buildings – Concours restreint de maîtrise d’œuvre pour la construction de l’espace restauration avec cuisine centrale pour le collège de Baraqueville (12160)

OJ S 112/2026 12/06/2026

Design contest notice

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Email: marches@aveyron.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Concours restreint de maîtrise d’œuvre pour la construction de l’espace restauration avec cuisine centrale pour le collège de Baraqueville (12160)

Description: Le présent concours est organisé en vue de l'attribution d'un marché de Maîtrise d'oeuvre (MOE) ayant pour objet la réalisation des prestations suivantes : construction de l'espace restauration avec cuisine centrale pour le collège de Baraqueville (12160)

L'attributaire du marché se verra confier une mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET et AOR complétée des missions : - CSSI : Coordination du Système de Sécurité Incendie. - EXEp : Etudes d'exécution partielles (élaboration des DQE et dimensionnement des éléments déterminants y compris en structure) La part de l'enveloppe financière affectée par la maîtrise d'ouvrage aux travaux est de 3 800 000 euros HT soit 4 560 000 euros TTC.

Procedure identifier: a30ada80-cd4d-472a-855f-be6eec0e7310

Internal identifier: 2026B0054

Type of procedure: Restricted

Main features of the procedure: En application de l'article L2125-1 du code de la commande publique, le concours est une technique d'achat par laquelle le maître d'ouvrage, après mise en concurrence et après avis d'un jury, choisit un projet (ou des projets) parmi les propositions de plusieurs concurrents préalablement sélectionnés, en vue de l'attribution d'un marché de service sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat (ou des lauréats) d'un concours. La présente consultation est organisée sous la forme d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre de bâtiment avec anonymat soumis à l'avis d'un jury, en application des dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un concours sur esquisse +. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribué au(x) lauréat(s) après négociation en application de l'article R. 2122-6 du code de la commande publique. Le nombre maximal de candidats admis à concourir est fixé à : 3 (trois).

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Country: France

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Maîtrise d'œuvre pour la construction de l'espace restauration avec cuisine centrale pour le collège de Baraqueville (12160)

Description: Le présent concours est organisé en vue de l'attribution d'un marché de Maîtrise d'OEuvre (MOE) ayant pour objet la réalisation des prestations suivantes : construction de l'espace restauration avec cuisine centrale pour le collège de Baraqueville (12160)

L'attributaire du marché se verra confier une mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET et AOR complétée des missions : - CSSI : Coordination du Système de Sécurité Incendie. - EXEp : Etudes d'exécution partielles (élaboration des DQE et dimensionnement des éléments déterminants y compris en structure) La part de l'enveloppe financière affectée par la maîtrise d'ouvrage aux travaux est de 3 800 000 euros soit 4 560 000 euros TTC.

Internal identifier: 2026B0054

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Country: France

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Authorisation or membership of a particular organisation needed for service contracts

Description of selection criterion: • Pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe (cohérence générale de l'équipe, compacité de l'équipe, capacité à travailler ensemble) jugée sur la base de la lettre de candidature (DC1) et du document 2.1 Fiches de synthèse 1 et 2 et du document 7 : note d'intérêt La prestation est réservée à une profession déterminée. Le concours s'adresse à un architecte ou à une équipe de maîtrise d'oeuvre dont le mandataire sera un architecte, et disposant de capacités techniques, professionnelles et financières dans les domaines suivants : Mission de Maîtrise d'OEuvre nécessitant les qualifications et compétences suivantes : - Architecture (obligation d'apporter la preuve d'inscription au tableau de l'ordre des architectes ou attestation qualification équivalente pour les prestataires établis à l'étranger), - Ingénierie du bâtiment TCE (Structure, Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie, Electricité- Courants forts et faibles), - VRD (Voiries et Réseaux Divers), - Grande cuisine / Restauration collective - CSSI (Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie) - Economie de la construction. -Acoustique Ces compétences

peuvent être soit dédiées, soit assurées par les autres membres de l'équipe s'ils disposent des compétences nécessaires. Les compétences VRD et Grande Cuisine/Restauration collective devront être assurées par une entité spécifique et dédiée, et donc qui ne pourra pas être assurée par le BET TCE. En application de l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, une exclusivité s'applique pour les membres du groupement (autres que le mandataire) et les sous-traitants dont la compétence est : - Architecture - Ingénierie du bâtiment TCE Pour la compétence « Architecture », ils ne pourront être présents, mandataires ou non, que dans une seule équipe qu'il s'agisse de co-traitance ou de sous-traitance, sous peine d'irrecevabilité des groupements concernés. Pour la compétence « Ingénierie du bâtiment TCE (Structure, Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie, Electricité-Courants forts et faibles) », ils ne pourront pas être présents dans plus de trois équipes ou groupements différents, sous peine d'irrecevabilité des groupements concernés. Pour les autres compétences, cette interdiction ne s'applique pas. Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique : - Le formulaire DC1 - Lettre de candidature - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat - Le formulaire DC4 - Déclaration de sous-traitance Renseignements permettant d'évaluer la pertinence, la qualité de la composition d'équipe et l'intérêt porté au projet : o Une note d'intérêt pour le projet et de présentation de l'équipe proposée et de son organisation : 2 pages A4 maximum - police Calibri taille 10 (Document 7) o La fiche de synthèse de candidature de maîtrise d'oeuvre (Fiche n° 1 complétée, document 2.1) présentant la composition de l'équipe, à fournir au format PDF), o La fiche de synthèse de candidature de maîtrise d'oeuvre (Fiche n° 2 complétée, document 2.1) présentant les moyens humains pressentis et les références significatives (maximum 5 par compétence), à fournir au format PDF, accompagnées exclusivement des CV des personnes nommées. Les fiches n°1 et n°2 du document 2.1 Fiches de synthèse doivent être remplies par chaque membre du groupement, y compris par leurs sous- traitants le cas échéant. Il est demandé au mandataire de compiler l'ensemble des informations de ses cotraitants sur un même fichier afin de ne fournir qu'une seule fiche 1 et une seule fiche 2 dans le dossier. L'utilisation des fiches de synthèse, fournies par la maîtrise d'ouvrage, est obligatoire.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: • Garanties professionnelles de chaque membre de l'équipe au regard de ses compétences techniques et financières, des moyens humains et matériels, jugées sur la base des informations communiquées dans le document 2.1 Fiches de synthèse 1 et 2 et des CV fournis. Renseignements permettant d'évaluer les capacités économiques et financières du candidat : - Le candidat est tenu de renseigner, au sein du formulaire DC2 et de la fiche synthèse 1 (document 2.1-), les informations relatives aux chiffres d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées, il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment). Renseignements permettant d'évaluer les moyens humains, techniques et compétences des membres de l'équipe : - Indication des titres de compétences du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) et/ou des cadres de l'entreprise, responsables des prestations de même nature que celles requises pour le marché (Curriculum Vitae) (document 2.1) ; -Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (document 2.1) ; - Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les moyens matériels et

l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (document 2.1). - Déclaration de 5 références significatives maximum par compétence (document 2.1 Fiche 2).

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: • Qualité des références fournies (documents 2.1 : Tableau des références et 2.2 Visuels des références) et adéquation de celles-ci avec le projet (projet similaire d'ampleur équivalente). Concernant les renseignements permettant d'évaluer les références professionnelles réalisées personnellement : o Les visuels des 6 références seront présentés sous format diaporama suivant le cadre fourni et imposé (document 2.2 : Présentation des visuels des références sous format ppt) : 1 référence par page au format paysage, comportant au maximum 3 documents graphiques ou photos/page. -Pour l'architecte : o 2 références de projets réalisés au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération, o 1 référence libre d'ampleur équivalente au projet - Pour le BET grande cuisine/restauration collective : o 3 références de projets réalisés au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération,

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : Critère 1 : Qualité fonctionnelle, adéquation du projet par rapport aux exigences du programme • Respect du programme, qualités fonctionnelles et ergonomiques • Respect du programme, qualités techniques, environnementale et d'usage des ouvrages et équipements Critère 2 : Qualités architecturales et adaptation aux particularités du site • Qualités architecturales et urbaines • Compatibilité du projet et de son organisation notamment en lien avec les contraintes d'intervention en site occupé Critère 3 : Qualité de l'offre au regard des objectifs économiques • Compatibilité du projet avec la part de l'enveloppe financière affectée par le maître de l'ouvrage aux travaux • Optimisation des coûts de fonctionnement et du coût global Critère 4 : Qualité de l'offre au regard des objectifs temporels • Qualité et optimisation du planning directeur (moyens mis en oeuvre par la MOE) Justification for not indicating the weighting of the award criteria: Le concours de maîtrise d'oeuvre est une technique d'achat et non une procédure. Il donne lieu à un marché de service sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat ou l'un des lauréats d'un concours. (art R2122-6 du CCP). En application de l'article R2152-12 du code de la commande publique, le concours n'étant pas une procédure formalisée, la pondération des critères ne s'applique pas.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available:

French

Address of the procurement documents: <https://www.aveyron.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the design contest regime:

The decision of the jury is binding on the buyer: no

Value of the prize: 24 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 1

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 24 000 € HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme. La prime du candidat retenu sera considérée comme une avance sur les honoraires rémunérant son premier élément de missions.

Value of the prize: 24 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 2

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 24 000 Euros HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme. La prime du candidat retenu sera considérée comme une avance sur les honoraires rémunérant son premier élément de missions.

Value of the prize: 24 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 3

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 24 000 Euros HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme. La prime du candidat retenu sera considérée comme une avance sur les honoraires rémunérant son premier élément de missions.

Any service contract following the contest will be awarded to one of the winners of the contest

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.aveyron.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Toulouse

Review organisation: Tribunal Administratif de Toulouse

Information about review deadlines: Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Organisation providing offline access to the procurement documents: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Registration number: 22120001700012

Postal address: Direction des Marchés et de l'Achat Public - CS 43147

Town: RODEZ

Postcode: 12000

Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Country: France

Email: marches@aveyron.fr

Telephone: 05 65 55 03 50

Internet address: www.aveyron.fr

Buyer profile: www.aveyron.fr

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

8.1. ORG-0003

Official name: Tribunal Administratif de Toulouse

Registration number: 17310005800010

Postal address: 68 rue Raymond IV - B.P. 7007

Town: Toulouse Cedex 7

Postcode: 31068

Country subdivision (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Country: France

Email: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Fax: +33 562735740

Roles of this organisation:

Review organisation

Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: ddc3e785-8ba6-40aa-ad61-7bd4626eb4ca - 01

Form type: Competition

Notice type: Design contest notice

Notice subtype: 23

Notice dispatch date: 11/06/2026 10:13:19 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 404502-2026

OJ S issue number: 112/2026

Publication date: 12/06/2026